

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00041 Numéro SIREN : 493 584 940 Nom ou dénomination : 996

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/013826

Société « 996 »
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 37 000 euros
Siège social : 64 rue de la Garde 83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES
RCS TOULON N° 493 584 940

13826

RAPPORT DE LA GERANCE sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes d'exploitation, s'est élevé à la somme de **101 385 Euros**, alors que pour l'exercice précédent, il était de **59 262 Euros**, soit une augmentation de **71,08 %**. Et que le montant total des produits financiers s'élève à **30 787 euros** pour **451 384 euros** sur l'exercice précédent.

Le résultat net comptable se solde par une perte d'un montant de **6 014 Euros**, soit **5,93 %** du chiffre d'affaires hors taxes d'exploitation.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice, de l'exploitation et financier s'est élevé à **143 850 Euros** contre **558 305 Euros** pour l'exercice précédent soit une diminution de **74,23 %**.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à **149 864 Euros** contre **153 147 Euros** pour l'exercice précédent soit une diminution de **2,14 %**.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de **65 391 Euros** et représentent **64,49 %** du chiffre d'affaires d'exploitation hors taxes, alors que ce ratio était de **94,86%** l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de **6 937 Euros** et représentent **6,84% du** chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par une perte de **5 858 Euros** soit **5,78 %** du chiffre d'affaires hors taxes.

4

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court terme) :

Exercice précédent : 1 079 632 – 64 067 = 1 015 565 euros

Exercice en cours : 1 148 028 – 22 743 = 1 125 285 euros

Soit une augmentation de : 109 720 Euros.

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter la perte nette comptable de l'exercice s'élevant à la somme de **6 014 Euros**

- à la réserve légale :	Euros
- aux autres réserves :	Euros
- en autres répartitions :	Euros
- en report à nouveau :	- 6 014 Euros
- en dividendes :	Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social : 37 000 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport : Euros
- Réserve légale : 3 700 Euros
- Autres réserves : Euros
- Report à nouveau : 1 324 184 Euros

Situation nette : **1 364 885 Euros**

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

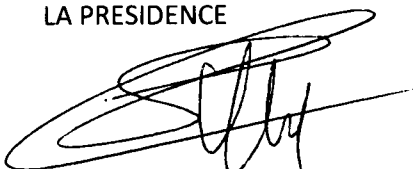
Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA PRESIDENCE



Société « 996 »

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 37 000 euros

Siège social : 64 rue de la garde 83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES

RCS TOULON N° 493 584 940

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 15.06.2023
--

L'an deux mille vingt trois et le quinze juin à seize heures, les actionnaires de la Société « 996 », Société par Actions Simplifiée au capital de 37 000 euros, se sont réunis au siège social, sur convocation verbale de la gérance et ce conformément aux dispositions statutaires.

Monsieur Valéry SYMPHORIEN, préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que sont présents :

- Monsieur Valéry SYMPHORIEN, propriétaire de 14999 actions ;
- Monsieur Jean Jacques SYMPHORIEN, propriétaire de 1 action.

Nombre total de d'actions : 15 000 sur un capital de 15 000 actions.

Le Président déclare que le quorum est atteint et que l'assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice ;
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé ;
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des actionnaires plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au Président, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2022 ;
- affectation des résultats ;
- conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce ;
- rémunération de la gérance et du président ;
- pouvoirs à donner ;

Le Président donne ensuite lecture de son rapport et ouvre la discussion.

Chacun s'étant exprimé, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

u/ 313

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31.12.2022, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au Président, quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 6 014 euros, au compte « report à nouveau ».

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Il est pris acte qu'il n'existe pas de convention de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du code de commerce.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Monsieur Valéry SYMPHORIEN a perçu une rémunération au titre de ses fonctions de Président pour l'exercice clos au 31.12.2022 d'un montant brut de 26 572,20 euros

La société a versé des loyers d'un montant total de 14 400€ + 8 400€ = 22 800 EUROS pour les besoins de son activité et de ses filiales sur l'exercice 2022.

Cette résolution mise aux voix est approuvée et adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les actionnaires.

47 785  

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	15 879	14 541	1 338	2 350	1 012	43.07
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	34 715	32 146	2 568	15 790	13 222	83.74
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	178 172		178 172	168 172	10 000	5.95
	Créances rattachées à des participations	53 022		53 022	161 522	108 500	67.17
	Autres titres immobilisés						
	Prêts				3 000	3 000	100.00
	Autres immobilisations financières	4 500		4 500	4 500		
Total II		286 287	46 687	239 599	355 333	115 734	32.57
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	11 676		11 676	11 736	60	0.51
	Autres créances	9 124		9 124	1 367	7 757	567.36
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	336 619		336 619	52 170	284 449	545.23
	Disponibilités	790 610		790 610	1 014 358	223 749	22.06
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 148 028		1 148 028	1 079 632	68 397	6.34
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 434 315	46 687	1 387 628	1 434 965	47 337	3.30

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 37 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	37 000	15 000	22 000	146.67
	Réserves				
	Réserve légale	3 700	1 500	2 200	146.67
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 330 198	949 241	380 958	40.13
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	6 014	405 158	411 171	101.48
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 364 885	1 370 898	6 014	0.44
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses		50 384	50 384	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 100	182	8 918	NS
	Dettes fiscales et sociales	13 643	13 501	143	1.06
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	22 743	64 067	41 324	64.50
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 387 628	1 434 965	47 337	3.30

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

22 743 64 067

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	101 385		101 385	59 262		42 123	71.08
Chiffre d'affaires NET	101 385		101 385	59 262		42 123	71.08
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 675	326		2 349	720.48
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			104 060	59 588		44 471	74.63
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			66 617	46 489		20 128	43.30
Impôts, taxes et versements assimilés			1 760	2 262		502	22.19
Salaires et traitements			54 741	44 906		9 835	21.90
Charges sociales			10 650	11 310		661	5.84
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 937	7 633		696	9.12
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			140 705	112 600		28 105	24.96
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			36 645	53 012		16 366	30.87
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		397 657	397 657	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 122	3 210	1 912	59.57
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	25 665	50 517	24 852	49.19
Total V	30 787	451 384	420 597	93.18
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 875	1 875	100.00
Total VI		1 875	1 875	100.00
2. Résultat financier (V-VI)	30 787	449 509	418 722	93.15
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5 858	396 497	402 355	101.48
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4	370	367	99.03
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 000	46 963	37 963	80.84
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	9 004	47 333	38 329	80.98
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	292	92	200	216.12
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 867	33 700	24 833	73.69
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	9 159	33 792	24 633	72.90
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	155	13 541	13 696	101.15
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		4 880	4 880	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	143 850	558 305	414 455	74.23
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	149 864	153 147	3 283	2.14
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	6 014	405 158	411 171	101.48

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ DES COMPTES ANNUELS

- MICRO-ENTREPRISE -

Article R. 123-111-1 du code de commerce

Annexe 1-5 à l'article A. 123-61-1 du code de commerce .

1-Déclarant (1)

Dénomination ou raison sociale de la personne morale : 996

64 rue de la Garde – 83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES

Immatriculée au RCS, numéro : 493 584 940 (RCS TOULON)

Identité et qualité du représentant légal signataire : MONSIEUR VALERY SYMPHORIEN, PRESIDENT.

2-Objet de la déclaration

Déclare que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et qui sont déposés en annexe au registre du commerce et des sociétés ne seront pas rendus publics en application de l'article L. 232-25 du code de commerce et du premier alinéa de l'article L. 524-6-6 du code rural et de la pêche maritime.

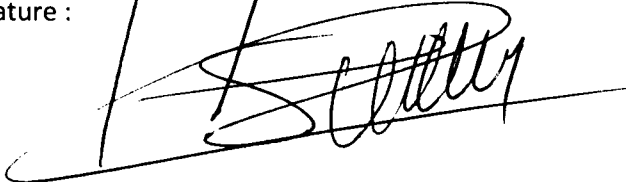
3. Engagement du déclarant

Le (la) soussigné(e) atteste sur l'honneur que les renseignements contenus dans la présente déclaration sont exacts et que la société susvisée répond à la définition des microentreprises au sens de l'article L. 123-16-1 du code de commerce, n'est pas mentionnée à l'article L. 123-16-2 et n'a pas pour activité la gestion des titres de participations et de valeurs mobilières.

Toute fausse déclaration de confidentialité des comptes annuels constitue un faux et un usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues aux articles 441-1 et suivants du code pénal.

Fait à SIX-FOURS-LES-PLAGES le 15 juin 2023

Signature :



(1) Informations telles que figurant au RCS.